



*Au lieu de lancer un projet individuel dont nous serions fiers, il importe d'aider l'État et le pays à se charger eux-mêmes des programmes...Les projets des États aident à développer les pays. Nous devons aider l'État et travailler à la constitution d'une capacité étatique au côté de son secteur privé, et les médias ont un rôle fondamental à jouer. Il ne s'agit pas de réaliser des projets spectaculaires. Former des journalistes peut être cent fois plus important pour le développement que la construction d'une route qui ne sera pas entretenue.*

Célestin Monga

Économiste régional, Groupe macroéconomique de l'Afrique, Banque mondiale  
(Montréal, 8 février 2002)

accordant aux pays en développement une plus grande souplesse. Autre formule proposée, le Canada ne devrait pas insister pour que les États africains libéralisent leurs échanges; les pays d'Afrique devraient pouvoir conserver des « options stratégiques en politique commerciale », dont le protectionnisme.

La promotion des exportations africaines est également à l'avant-plan des délibérations. On ne s'entend pas pour dire si le Canada devrait ou non continuer de soutenir ces programmes. Si la majorité des participants se prononcent en faveur de la promotion de l'exportation des produits africains, d'autres s'interrogent sur la nécessité de soutenir ces programmes sans faire une évaluation de l'effet de distribution en faveur des pauvres et d'autres groupes socio-économiquement défavorisés.

En outre, tout en continuant à encourager les investissements canadiens en Afrique, beaucoup préconisent que le Canada se donne un rôle de chef de file pour promouvoir la responsabilité sociale dans les entreprises. Selon eux, on peut le faire en élaborant des codes d'éthique exécutoires pour les sociétés canadiennes et en assurant une surveillance indépendante de leurs activités. Au niveau international, le Canada devrait donner l'exemple en jouant un rôle de premier plan dans l'établissement de lignes directrices progressistes en politique commerciale à l'Organisation

Mondiale du Commerce (OMC) et dans d'autres organisations internationales.

Les participants signalent encore que le Canada devrait annuler toutes les dettes bilatérales et préconiser l'annulation de toutes les dettes multilatérales contractées auprès du Fonds monétaire international (FMI), de la Banque mondiale et des banques régionales de développement. D'autres ajoutent que le Canada devrait accélérer le programme des pays pauvres très endettés (PPTE) afin d'alléger leur dette en échange d'une bonne performance.

### **Renforcement de la gestion des affaires publiques**

Les conseils portant sur la gestion des affaires publiques gravitent surtout autour de la constitution des institutions. Il est plus particulièrement proposé que le Canada joue un rôle actif pour soutenir la réforme du secteur public, le renouvellement des infrastructures, la transparence dans le financement de l'État, la liberté des médias et les projets de développement pris en main et dirigés au niveau local. Dans toutes les réunions, les participants signalent que le Canada ne devrait pas tenter d'imposer un régime de gouvernement d'inspiration occidentale aux États africains. Il est plutôt recommandé que le Canada collabore avec les États africains à l'élaboration de régimes politiques adaptés au contexte africain. Les